

GREVE DE LA FONCTION PUBLIQUE LE 31 JANVIER 2013

A L'APPEL DE LA FSU, LA CGT ET SOLIDAIRES

La réussite de la grève du 31 janvier passe par un travail d'information, d'explications et de mobilisation dans tous les établissements. Il est essentiel pour cela de réunir rapidement les collègues, d'utiliser l'heure d'information syndicale et d'engager le débat avec eux sur les raisons et l'importance de cette journée d'action et de grève de la Fonction Publique. Afin d'aider dans cette tâche les militantes et militants qui font vivre le Snes et la Fsu dans les établissements, nous avons réalisé l'« argumentaire » ci-dessous.

ARGUMENTAIRE POUR LES HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES

Au moment où Vincent Peillon annonce qu'il va recruter massivement, ne pas traiter de la question des salaires pose une contradiction majeure. La France est le seul pays de l'OCDE, avec la Suisse, où le salaire statutaire a diminué depuis 1995, alors que les réformes et les suppressions d'emplois ont considérablement alourdi la charge de travail et que l'élévation du niveau de recrutement exige une revalorisation de l'ensemble de la grille indiciaire...

Aucune réponse, non plus, à la demande unanime d'abrogation de la journée de carence qui ponctionne nos salaires déjà insuffisants.

Le 31 janvier, avec toute la Fonction Publique, il s'agit clairement de montrer au gouvernement la mesure du mécontentement de notre profession, pour qui trop peu de changements ont marqué l'exercice de leur métier et d'exiger, pour nos salaires comme pour nos métiers, des mesures significatives. Les discours rassurants sur le thème « Ça ira mieux demain » ne peuvent suffire !

L'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat doit être utilisée comme un levier pour la reprise économique, et l'investissement dans l'Éducation comme un investissement qui prépare l'avenir.

Le 31 janvier, le SNES avance des propositions :

AUGMENTER LES SALAIRES DES MAINTENANT :

- Si Vincent Peillon reconnaît la faiblesse de nos salaires, il se défend de proposer une négociation sur le dégel du point d'indice et l'année 2013 s'annonce encore blanche dans ce domaine... une année blanche de trop !
- Le salaire net moyen des enseignants a régressé de 0,9% en 2010, quand il augmentait de 0,8% pour les autres agents de la Fonction Publique... Seule la grille indiciaire pour les tout débuts de carrière a été modifiée. En 20 ans, notre pouvoir d'achat a perdu plus de 20% !
- La dévalorisation de nos salaires est une des causes majeures de la désaffection des étudiants pour les métiers de l'enseignement et de la crise de recrutements d'une gravité extrême qui frappe le 2nd degré. Le gouvernement doit rompre avec la politique qui consiste à réaliser des économies qui mettent à mal le Service Public d'Éducation. L'augmentation de nos salaires est une nécessité, et un investissement pour l'avenir.
- Le SNES revendique le rattrapage du pouvoir d'achat perdu, la reconstruction de la grille indiciaire et l'indexation du point d'indice sur le coût de la vie.

REVALORISER NOS METIERS :

- La revalorisation de nos métiers doit être engagée au plus vite, et dans toutes ses dimensions : salaires, mais aussi indemnités, conditions de travail et d'exercice du métier, conditions d'affectation, carrières, respect et reconnaissance de nos qualifications, respect et amélioration de nos statuts... et image.
- Nous demandons l'ouverture rapide de négociations sur la revalorisation de nos métiers, avec la mise en œuvre dès cette année de premières mesures significatives.

AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Nos métiers sont de plus en plus exigeants et leur exercice de plus en plus difficile, avec une charge de travail qui ne cesse de s'alourdir, la multiplication de réunions et injonctions de toutes sortes... C'est une deuxième cause de la crise des recrutements.

Le reconnaître, c'est bien, mais cela ne suffit pas !

- Les heures de concertation doivent être incluses dans notre temps de service actuel.
- Certaines tâches (tutorat, gestion de matériel...) doivent donner lieu à des décharges de service.

- Les effectifs dans les établissements relevant de l'Éducation Prioritaire ne doivent pas dépasser 20 élèves par classe.
- Le dispositif Eclair doit être abrogé et la politique menée dans l'Éducation Prioritaire doit être entièrement repensée.
- L'augmentation des « postes à cheval » n'est pas justifiable au regard des besoins. Seules quelques disciplines « à faible flux » ou les affectations sur de « petits établissements » peut nécessiter un complément de service. Les personnels concernés doivent dans ce cas être déchargés de 2 heures.
- Les TZR doivent avoir plus de temps pour préparer les remplacements de courte et moyenne durée. Ils doivent être en nombre suffisant, ce qui est une nécessité pour que les remplacements des collègues absents soient correctement assurés, avec des conditions d'affectation décentes, et une indemnité spécifique attractive doit leur être attribuée.

COLLEGES ET LYCEES :

- Lors de la campagne des présidentielles, F. Hollande estimait que « Le collège est le grand oublié des politiques éducatives depuis trop longtemps. Il doit être refondé pour lui ouvrir de nouvelles perspectives ».
- En collège, l'accumulation des tâches ou des injonctions, le décalage entre socle et programmes, la hiérarchisation des disciplines et la mise en concurrence des personnels entraînent colère, désarroi et perte de sens du métier.
- La démocratisation exige un collège structuré par discipline et pleinement inscrit dans le second degré. Il faut supprimer les écoles du socle qui nient les qualifications disciplinaires et cherchent à imposer des échanges de service avec le premier degré.
- Le LPC, qualifié pendant la campagne des présidentielles « d'illisible et bureaucratique », doit être retiré et la structuration du collège par le socle commun, véritable rupture de la colonne vertébrale « Collège-Lycée pour tous » doit être supprimée.
- Les contenus d'enseignement doivent être redéfinis, en concertation avec les professionnels que nous sommes.
- Les rapports confirment que la réforme du lycée n'apporte pas d'amélioration aux conditions d'étude des élèves, mais qu'elle complique et alourdit le travail des personnels. Ses effets sur les emplois du temps des élèves, et des profs, sont désastreux. Elle doit être remise à plat tout de suite.
- Tous les horaires doivent être cadrés nationalement, il faut revenir sur l'accompagnement personnalisé, sur la classe de seconde et sur les enseignements d'exploration.
- Il faut revoir l'organisation des séries générales et technologiques, les programmes, les conditions d'enseignement, la carte des formations et les options.
- Les effectifs ne doivent pas dépasser, à terme, 25 élèves par classe en collège et 30 en lycée, les dédoublements doivent être rétablis et le soutien aux élèves en difficulté intégré dans les services. Il faut établir, progressivement, ces normes.
- La voie technologique doit être renforcée, revalorisée. C'est une condition indispensable à la démocratisation nécessaire de notre système éducatif.

PRERECRUTER POUR POURVOIR LES POSTES :

- En 5 ans, le second degré a perdu 34 000 postes. Le gouvernement va en créer 4 000 pour la rentrée 2013. Cela ne compensera évidemment pas l'ampleur du déficit. Mais pire, avec la crise du recrutement, beaucoup de ces postes risquent de rester vacants à la rentrée. Que va-t-il alors se passer ? Et avec quelles conséquences pour le 2nd degré, pour nos métiers et nos qualifications ?
- Il faut rétablir les formations universitaires qui préparaient aux concours et qui ont été supprimées ainsi que la formation pendant l'année de fonctionnaire stagiaire.
- Il faut aider financièrement les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement.
- Il faut revaloriser les salaires au regard du niveau de qualification et des comparaisons internationales, et rendre attractifs nos métiers.
- Au total, le 31, nous devons revendiquer une autre réforme de la formation des enseignants et CPE et de véritables prérecrutements, ouvert à tous, indispensables pour résorber la crise des recrutements et en finir avec la précarité des Emplois d'Avenir Professeur, dont on pressent déjà le faible pouvoir d'attraction.

SUPPRIMER TOUT DE SUITE LE JOUR DE CARENCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE